

La Trame

GRAND FORMAT

Espace Culturel
Le Cercle &
Maison de Santé

« Réhabiliter, dynamiser,
accueillir : le cœur de
Saint-Just-Malmont
bat plus fort. »

05. VIE DE LA COMMUNE

06. Grandir à Saint-Just-Malmont : une journée à hauteur d'enfant



09. GRAND FORMAT

10. L'Espace Culturel Le Cercle : un projet qui crée du lien

11. Maison de Santé : se rassembler pour mieux soigner

12-15. Travaux en cours et projets en devenir

16-17. Les finances de Saint-Just-Malmont

18. État civil 2025

19. PAROLES D'HABITANTS

20-21. Si j'étais maire...

22. Un tissu associatif en évolution

23. Bénévolat : portrait d'un engagement durable

24. La commune agit pour un cadre de vie agréable... avec vous !

25. Eco-Challenge : un concours créatif autour du recyclage

26. Réponse aux râleurs : pourquoi une chicane à cet endroit ?



27. CULTURE, LOISIRS & PATRIMOINE

28. Randonnée urbaine

30-31. Avant/Après : évolution du centre-bourg

32. L'incendie des transports Rousson

33. VIE PRATIQUE & CONSEILS MALINS

34-35. On a testé pour vous : le comice agricole

36. Bien-vivre ici : un nouvel espace nature

37. Lettre à moi dans 10 ans

Édito

À travers les Fils de l'Info récents, vous avez déjà découvert la nouvelle communication de la commune, c'est au tour de notre Trame d'être totalement métamorphosée. Un format plus accessible avec plus d'interaction et qui s'adresse au plus grand nombre, tel est l'objectif recherché par vos élus.

Ce numéro met en lumière une fin de mandat haute en couleurs avec l'achèvement de projets fondamentaux pour notre commune, par leur ampleur, par l'impact qu'ils ont sur notre vie quotidienne et par leur durabilité. Cette politique cohérente, qui s'inscrit dans un temps long, consiste à concentrer un maximum de services et d'équipements au centre-bourg, pour dynamiser nos commerces, pour le rendre plus vivant, pour favoriser les échanges et les rencontres ou tout simplement pour s'y sentir bien.

La stabilité politique a généré un lissage dans le temps des investissements ou des décisions, cette continuité permet également d'échafauder des plans de financement pluriannuels, d'établir une stratégie dans les demandes de financement auprès de nos partenaires (État, Région, Département, communauté de communes Loire-Semène, Europe...). Enfin, cette stabilité permet de souscrire au bon moment les emprunts, lorsque les taux sont au plus bas. Cette maîtrise de la stratégie financière sur le long terme a entraîné une diminution de l'endettement d'un million d'euros sur 15 ans alors que dans le même temps les équipements utiles à la population se sont multipliés.

D'ores et déjà, des projets sont fléchés pour 2026, parce qu'ils sont nécessaires et qu'ils sont fidèles aux engagements pris devant vous par votre équipe municipale en 2020. Il s'agit d'un programme de réfection de voiries ambitieux de 250 000 €, de la réfection des terrains de tennis et de l'aménagement de l'entrée de Malmont, côté route du Cotonas. La suite devra faire l'objet d'un programme électoral soumis à l'appréciation des électeurs.

Tout ce travail au service des habitants est l'œuvre d'un collectif dynamique, mobilisé pour rendre simplement la vie plus belle aux habitants.

Je tiens à féliciter mon équipe municipale, soudée et mobilisée comme aux premiers jours pour remplir la mission que vous lui avez confiée.

Cependant, rien n'est jamais acquis d'avance et il faut continuer à être vigilant quant à la préservation de notre tranquillité publique, au maintien de l'équilibre entre agriculture et développement, ainsi qu'à la pérennisation de notre cohésion.

Il demeure également un projet qui nous tient tous à cœur et qui n'a pas encore vu le jour ; l'ouverture d'un bar dans le centre, lieu de rencontre privilégié qui nous manque cruellement. La commune, la communauté de communes avec sa compétence économique restent mobilisées sur le sujet. Cette action s'inscrit logiquement dans le renforcement de l'attractivité du centre-bourg qui se décline

par **ses nombreux commerces ou équipements tels que la Maison France Services, l'école, la Mairie, la Maison de Santé, l'Espace Culturel Le Cercle et bientôt une résidence pour personnes âgées autonomes.**

Pour conclure, je souhaite remercier tous les bénévoles qui, aux côtés de la municipalité, s'engagent pour encadrer nos jeunes ou se mobilisent pour organiser de grands moments festifs que vous aurez le plaisir de redécouvrir au sein de cette nouvelle Trame.

À l'approche des élections municipales de mars prochain, ces mots de Winston Churchill peuvent raisonner comme une source d'inspiration : « Le succès n'est pas final, l'échec n'est pas fatal, c'est le courage de continuer qui compte. »



Frédéric GIRODET.
Maire de Saint-Just-Malmont.

Rétrospective

Découvrez les moments forts de l'année 2025 tout au long de ce bulletin, dans la rubrique Rétrospective.

CARNAVAL

Le 4 mars, jour de Mardi-Gras, l'Espace de Vie Sociale organisait un Carnaval sur la thématique des couleurs, où enfants, accompagnants, adhérents du Club Toujours Jeune partageaient une petite collation avant de s'élancer pour un défilé festif et coloré dans les rues du centre-bourg, emmenés par la Band'à Banda et une sonorisation mobile.

Après un lancer de poudres colorées au départ, les costumes blancs étaient recouverts de couleurs vives, donnant à ce rassemblement un aspect arc en ciel.

Après une halte à l'EHPAD Marie Lagrevol où les enfants ont présenté des chorégraphies très rythmées devant les résidents, le cortège s'est dirigé vers la crèche pour un final haut en couleurs.



REPAS DES SÉNIORS

Le 3 avril, nos aînés ont profité d'un repas convivial, suivi d'un moment festif.



FÊTE D'ÉTÉ

Nous nous sommes retrouvés le 7 juin à l'occasion de la traditionnelle fête d'été. Au programme : concerts, repas convivial, soirée dansante et feu d'artifice !



VIE DE LA COMMUNE



SAINT JUST
MALMONT

Grandir à Saint-Just-Malmont : une journée à hauteur d'enfant

À quoi ressemble le quotidien d'un enfant à Saint-Just-Malmont ?

Découvrez-le en suivant Alice, 7 ans, tout au long de sa journée dans la commune.

7:30 : ARRIVÉE À LA GARDERIE

Le matin, la journée d'Alice commence par la garderie. Les **ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)** l'accueillent toujours avec le sourire. Elle a le choix entre plusieurs activités : lecture, dessin ou jeux calmes. Elle peut se réveiller en douceur et se sentir en sécurité.

8:30 : MATINÉE À L'ÉCOLE

Alice est scolarisée dans l'une des 3 écoles de la commune.

Sa matinée passe vite entre les apprentissages, les copains, la maîtresse, les activités, et la récréation.

33 834

repas servis
en 2024-2025,
soit environ 250
repas par jour

4,40 € le repas

Le repas coûte 7,00 €
au total, mes parents
l'achètent 4,40 € grâce
au soutien financier de
la commune à hauteur
de 80 000 €/an.



11:30 : UN BON DÉJEUNER ÉQUILIBRÉ

C'est l'heure de la cantine !

Les menus sont élaborés par un **diététicien**, puis validés par une commission des menus. Celle-ci réunit les élus et les parents de toutes les écoles avant chaque période de vacances.

Sur place, c'est un **cuisinier** et son **assistant** qui préparent tous les plats avec soin : **le fait maison** est le mot d'ordre.

Les aliments sont **variés, équilibrés et souvent locaux** :

- Viande provenant de **Langogne**,
- Produits laitiers d'**Yssingeaux**,
- Fruits et légumes en **circuit court**,
- Pain des **boulangers de la commune**.

Chaque jour, Alice et ses camarades sont servis par **18 agents municipaux**.

Patients et à l'écoute, ils sont là pour aider les enfants pendant le repas.

Le restaurant scolaire fonctionne sur **3 services à Saint-Just** et **1 à Malmont**.

Un temps calme ou de jeux est prévu avant ou après le repas, selon les classes.

Même les **tout-petits** en profitent : leurs repas sont **livrés par un agent municipal à la crèche**.

13:30 : APRÈS-MIDI À L'ÉCOLE

Alice reprend l'école avec des activités, des découvertes, et parfois de grands projets.

Les heures passent vite jusqu'à la fin de la journée.

16:15 : PÉRISCOLAIRE DU SOIR

Après l'école, Alice et ses camarades retrouvent **l'accueil périscolaire du soir au Centre de Loisirs Pierre Royon géré par la communauté de communes Loire-Semène**, ou la garderie selon leur école.

Ils peuvent faire leurs devoirs ou participer à des ateliers variés : jeux, sport, coloriages, bricolage, etc.

Les animateurs veillent au bien-être des enfants et font attention à chacun.

DES SERVICES ADAPTÉS À TOUS LES ÂGES

Petite enfance : accueil en crèche, en MAM, ou à domicile

Avant d'aller à l'école, les enfants entre 2 mois et demi et 3 ans peuvent être accueillis à la crèche Les Enfants. L'équipe organise les journées selon les besoins de chacun : sieste, éveil, activités sensorielles, jeux...

Ils peuvent être pris en charge par des assistantes maternelles, à domicile ou en MAM (Maison d'Assistants Maternelles), les familles et les professionnelles sont alors accompagnées par le Relais Petite Enfance (RPE).

La petite enfance à Saint-Just-Malmont en 2025, c'est :

98	119	32	6
enfants accueillis	places	assistantes maternelles agréées	assistantes exerçant en MAM

12-14 ans : accueil en centre de loisirs

Pendant les vacances, un accueil spécialement conçu pour les 12-14 ans se déroule au centre de loisirs Pierre Royon.

Les jeunes peuvent profiter de diverses activités : veillées, échanges inter-centres, jeux, soirées, etc. Un lieu pour retrouver ses copains, tout en bénéficiant d'un cadre sécurisé.

15-17 ans : les chantiers éducatifs

Les plus grands peuvent participer à des chantiers éducatifs. À Saint-Just-Malmont, il y en a 2 à 3 chaque année : préparation du chalet du Père Noël, nettoyage du cimetière, petits travaux...

Les adolescents œuvrent pour leur commune, et en contrepartie, la collectivité finance des activités ludiques (laser game, accrobranche, bowling...)

Un chantier peut accueillir jusqu'à 7 jeunes, pour 3 à 4 jours d'engagement.

12-17 ans : les soirées jeunes

Tous les deux mois, une soirée jeune est organisée pour les 12-17 ans, soit 2 à 3 soirées par an à Saint-Just-Malmont. La plus fréquentée jusqu'ici a rassemblé 19 jeunes !

C'est l'occasion pour eux de se retrouver et de passer un bon moment, jouer, discuter et rigoler, tout en étant encadrés.

Médiathèque Au Fil des Mots

Les enfants de tous âges peuvent également retrouver un large choix de livres et DVD, en consultation ou en prêt, à la médiathèque communautaire Au Fil des Mots.

Le saviez-vous ?

Les ATSEM et la cantine relèvent de la mairie, tandis que l'accueil périscolaire, la crèche, le RPE, le centre de loisirs, les chantiers éducatifs, et la médiathèque relèvent de la communauté de communes Loire-Semène.

GRANDIR À SAINT-JUST-MALMONT, C'EST AVANCER SEREINEMENT

À Saint-Just-Malmont, chaque enfant, quel que soit son âge, trouve sa place.

Tout au long de la journée, la commune et la communauté de communes veillent sur eux, les accompagnent, et les aident à grandir et s'épanouir en confiance.

Grandir ici, c'est être entouré, encouragé et écouté.



FÊTE DE LA MUSIQUE

La musique a été mise à l'honneur le 21 juin dans une ambiance conviviale.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 5 juillet, les Saint-Justaires ont découvert et ont pu s'inscrire à de nouvelles activités.



INAUGURATION DE L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

En évolution depuis 2021, notre nouveau centre-bourg a été inauguré le 13 juillet.



GRAND FORMAT

Espace Culturel Le Cercle / Maison de Santé



SAINT JUST
MALMONT

L'Espace Culturel Le Cercle : un projet qui crée du lien

Il y a bien un endroit où enfants, adolescents, et adultes peuvent se rencontrer : l'Espace Culturel Le Cercle. Lieu d'accueil et d'échanges intergénérationnels, il rythme le quotidien et les sorties des Saint-Justais depuis son ouverture en 2019.

UNE RÉHABILITATION MODERNE ET RESPECTUEUSE DU PASSÉ

— Ancien siège de l'harmonie rubanière, le bâtiment du Cercle, construit en 1922, servait aussi à l'époque de salle de cinéma. Entamé en 2016, le projet de réhabilitation porté par la commune avait pour objectif de faire de cet espace un centre convivial, avec une offre culturelle riche.

Nous pouvons aujourd'hui nous réjouir de cette belle réalisation, fruit d'un travail considérable :

- Requalification d'une friche (démolition vicairie et garages).
- Respect du lieu en s'inspirant du passé, avec une réelle écoute de ceux qui ont connu l'ancien cinéma et des utilisateurs de l'étage, les musiciens de la JGR.

La salle à l'entrée a permis d'accueillir les célébrations de mariages et de baptêmes civils, ainsi que les adhérents du Club Toujours Jeune chaque mardi et jeudi, en raison des travaux de réhabilitation de la mairie et du hall de la salle polyvalente.

UN NOUVEL ÉLAN ASSOCIATIF

— Ce projet, bien plus qu'un lieu, a créé une véritable émulation dans le milieu associatif de la commune. L'association Ciné Ruban a été créée, et les pièces de théâtre avec la troupe Les 3 Coups de Saint-Just font salle comble à chaque représentation.

Aujourd'hui, l'espace accueille de nombreux acteurs locaux : l'association Ciné Ruban, la troupe Les 3 Coups de Saint-Just, la chorale intercommunale Chantencor, la saison culturelle avec spectacles et concerts (Commune & CCLS), et ponctuellement pour des conférences ou animations spécifiques de la communauté de communes Loire-Semène (CCLS) et de la Maison France Services. La batterie-fanfare Velay Synergie, son école de musique, la Band'à Banda de la JGR (Jeune Garde Rubanière) et l'école de musique Musica'LS partagent les locaux de l'étage.

UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE POUR LE CINÉMA

— La fréquentation progresse, tout comme le nombre de séances, qui se hisse au-dessus de la moyenne nationale.

L'association Ciné Ruban propose 4 séances régulières chaque semaine. Deux séances supplémentaires ont lieu chaque mois : le 1^{er} lundi et le 3^e mardi, avec des films plus engageants.

Enfin, la programmation est variée et adaptée à tous les publics : adultes, jeunes, enfants, scolaires, retraités et résidents d'EHPAD.

5087
entrées

149
films

197
séances



L'association Ciné Ruban a reçu dernièrement le prix spécial du jury, avec un chèque de 1000 €, dans le cadre des 5^{èmes} Trophées Régionaux des « Retraités Bénévoles » organisés par la CARSAT Auvergne. Ce prix récompense l'engagement bénévole de retraités et confirme l'émulation que l'Espace Culturel Le Cercle a suscité.

Maison de Santé : se rassembler pour mieux soigner

Simplifier vos démarches médicales et votre accès au soin, c'est l'objectif de la Maison de Santé de Saint-Just-Malmont qui regroupe 22 professionnels de santé.

Un dispositif aussi bénéfique pour les praticiens : leurs échanges sont facilités et ils peuvent recommander à leurs patients un confrère « local » pour leurs soins spécifiques (kinésithérapeute, infirmière...).

UN PROJET RÉUSSI, MALGRÉ LES CONTRAINTES

— Si la Maison de Santé est aujourd'hui une réussite, sa réalisation a nécessité une adaptation à plusieurs contraintes et de la persévérance de la part des élus :

- Des difficultés liées à la prise en charge du projet par un bailleur, la commune a donc porté le projet.
- De nombreuses réunions avec les professionnels de santé (exigences professionnelles, loyers modérés).
- La réutilisation d'un bâtiment existant.
- La conception d'un projet évolutif pour éviter une trop lourde charge avec des m² inoccupés au départ.

Pour autant, une fois concrétisé, ce projet a permis d'attirer de nouveaux praticiens, dont un médecin, une psychologue, une orthophoniste, une dentiste, une podologue, une diététicienne, et de proposer une offre de santé complète aux Saint-Justaires.



UN POSITIONNEMENT FAVORABLE AU DYNAMISME DU CENTRE-BOURG

— Tous les cabinets des professionnels de santé sont situés en plein centre-bourg.

À proximité des commerces et de parkings gratuits et faciles d'accès, cet emplacement permet de soutenir la vie du centre-ville. Les habitants des communes voisines profitent aussi de nos services de proximité, ce qui renforce l'attractivité de Saint-Just-Malmont.

Les Saint-Justaires
bénéficient désormais
d'une offre de santé
complète.

Coût total des travaux

2 033 000 €

Subventions

46 %

(État, Région, Europe)

Travaux en cours et projets en devenir

La commune poursuit sa dynamique d'aménagement : rénovation de la mairie, création d'un parc de loisirs, nouveaux projets... L'occasion de faire le point sur les travaux réalisés et ceux à venir.

MAIRIE

— Depuis l'été 2024, les services administratifs et les élus ont quitté la mairie pour rejoindre les bureaux de l'ancienne usine Cheynet, route du Fau. L'objectif : libérer les locaux pour laisser place aux entreprises chargées de la rénovation.

Pendant quinze mois, tout le bâtiment a été rénové :

- Démolition des coursives
- Nouvelles ouvertures
- Isolation extérieure
- Remise à neuf des réseaux électriques et informatiques
- Travaux de plomberie
- Installation d'un chauffage par pompe à chaleur
- Plâtrerie, peinture, sols, menuiserie...



Une mairie
entièrement
remise à neuf, en
plein centre-bourg.

Aujourd'hui, les agents et les élus sont heureux et fiers de vous accueillir dans cette mairie entièrement remise à neuf, dont la salle du conseil et des mariages, plus chaleureuse, s'inscrit pleinement dans la rénovation du centre-bourg et contribue à forger une identité propre.

Coût total des travaux

2 303 350 €

Subventions

54 %

(État, Région,
Département, Europe)



Un espace de loisirs aménagé pour tous les âges.

ESPACE DE LOISIRS DE MALMONT

Dans la genèse de ce projet, les élus ont souhaité associer les habitants du village à chaque étape : concertation, réunions publiques et projet participatif pour la réalisation de fresques mené avec l'école.

— L'ancien stade de Malmont a entièrement été réaménagé pour **offrir aux habitants un véritable espace de loisirs.**

Dès leur arrivée, les visiteurs sont accueillis par une fresque colorée, originale et ludique, réalisée par un graphiste avec les enfants de l'école : l'occasion de mettre en avant une collaboration inédite !

Le site propose désormais des jeux pour enfants, dont l'une des zones, réservée aux très jeunes enfants, est sécurisée avec des barrières. Vous trouverez aussi un terrain de football et un terrain de basket 3x3 qui pourront accueillir de nombreuses autres activités de plein air : badminton, volley-ball, etc.



Pensé pour tous les âges, cet espace renforcera la vie locale, à l'image des autres équipements de la commune. De plus, sa proximité avec l'école Aux Quatre Vents permettra aux élèves de profiter facilement du site et de pratiquer des activités sportives.

Une grande esplanade, complétée par une buvette, favorisera l'organisation d'événements conviviaux, ainsi que la rencontre et les échanges entre les habitants.

Enfin, l'espace de loisirs est équipé de caméras de vidéoprotection pour garantir la tranquillité des familles et la protection du site.

Coût des travaux

224 580 €

Subventions

67 %

(Région)

D'AUTRES PROJETS SONT DÉJÀ SUR LES RAILS

Réfection des terrains de tennis

— Réalisés il y a près de 40 ans, les courts de tennis présentent aujourd'hui des signes de vétusté. La municipalité s'est engagée dans la rénovation des infrastructures sportives et a, dans ce cadre, initié une réflexion en collaboration avec le Tennis-Club de Saint-Just-Malmont.

La première étape de ce projet consiste à réaliser une étude de faisabilité afin de définir les coûts, le choix des surfaces, et l'implantation des équipements.



... L'ensemble des projets du mandat a bénéficié d'un soutien appuyé de nos partenaires financiers. Cette même démarche de recherche de financement sera reconduite avec pour objectif d'obtenir le niveau de subvention le plus élevé possible pour cet équipement.

Par la suite, un maître d'œuvre sera choisi pour avancer sur une phase plus opérationnelle.

Aménagement entrée village de Malmont

— La commune a récemment acquis la maison à l'angle de la rue François Brun et de la rue du Preynat, au village de Malmont. Cette opération, réalisée dans un objectif de sécurité, permettra de démolir le bâtiment pour ouvrir et sécuriser ce carrefour. Cette entrée du village sera ensuite embellie par un aménagement paysager et urbain.



Une entrée du village sécurisée et embellie.

Photovoltaïque

— Depuis plusieurs années, la municipalité a engagé une démarche d'économie d'énergie :

- Extinction programmée de l'éclairage nocturne
- Remplacement des dispositifs d'éclairage du terrain synthétique et des gymnases
- Rénovation thermique des bâtiments publics
- Remplacement de l'éclairage public par des leds.

Afin d'aller plus loin dans cette démarche, les élus ont souhaité équiper 3 bâtiments municipaux de panneaux photovoltaïques : la mairie, la Maison de Santé, et l'école La Communale. Ces installations permettront à la commune, en plus de réaliser des économies d'énergie, de produire une énergie décarbonée, dite « énergie verte ».



Des dépenses
énergétiques
significativement
réduites.

Ces bâtiments ainsi équipés entrent dans une boucle d'autoconsommation énergétique collective intégrant d'autres bâtiments communaux et intercommunaux consommateurs d'électricité. Cette stratégie permet, à terme, de renforcer l'indépendance énergétique de la commune et de produire de l'énergie décarbonée.

Les finances de Saint-Just-Malmont

Notre objectif :
optimiser notre résultat
de fonctionnement pour investir
au service des habitants.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

— Les dépenses de fonctionnement représentent les dépenses courantes de la commune, que l'on pourrait également qualifier « d'exploitation ».
Comme dans toutes les communes, le principal poste concerne le personnel.

À Saint-Just-Malmont, ces charges sont pourtant plus faibles que dans les communes de même taille :

303 €
par habitant
sur la
commune

377 €
par habitant
dans le
département

473 €
par habitant
dans la
région

523 €
par habitant
au niveau
national

Les autres postes importants sont les charges à caractère général et les charges de gestion courante.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2024

- **Charges de personnel** : 1 392 508 €
- **Charges à caractère général** : 1 087 833 €
- **Autres charges de gestion courante** : 352 014 €
- **Amortissements** : 135 483 €
- **Charges financières** : 97 156 €
- **Provisions** : 20 000 €
- **Atténuations de produits** : 7 012 €

Les charges à caractère général regroupent :

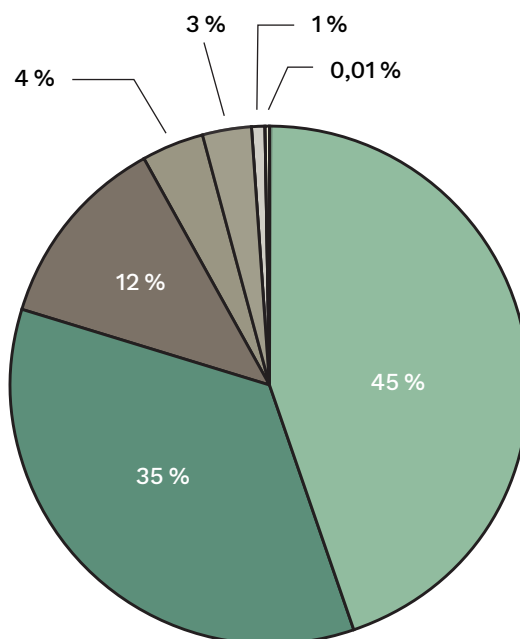
- L'énergie (gaz, carburant, électricité, eau),
- Le matériel administratif et scolaire,
- L'entretien et la réparation des bâtiments,
- Les voiries et réseaux,
- La maintenance,
- Les assurances,
- Les télécommunications,
- Les locations et frais divers.

Et les **charges de gestion courante** concernent :

- Les subventions aux associations et au CCAS,
- Les cotisations associées,
- Les indemnités des élus.

Pour ces deux postes, la commune se situe dans la moyenne basse des communes de même taille.

Depuis plusieurs années, la commune travaille à limiter ces dépenses.



DES DÉPENSES MAÎTRISÉES

— Le graphique ci-contre montre les efforts de Saint-Just-Malmont pour limiter les dépenses :

- La masse salariale est maîtrisée.
- Les dépenses générales sont resserrées.
- Les dépenses d'énergie baissent grâce aux travaux réalisés (éclairage public LED, nouvelles chaudières, meilleure isolation des bâtiments)

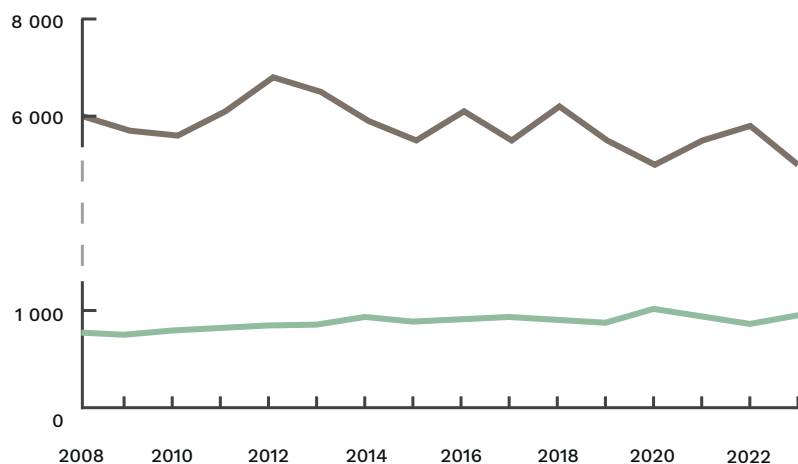
Et tout cela **sans augmenter les taux d'imposition**, et en optimisant les financements apportés, ce qui conduit à obtenir un résultat important (recettes-dépenses).

EN EUROS



ÉVOLUTION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

ENCOURS DE LA DETTE ET CAF BRUTE (EN MILLIERS D'EUROS)



— Encours de la dette

— Capacité d'autofinancement brute

UNE RÉDUCTION SIGNIFICATIVE DE LA DETTE

— La commune a **réduit sa dette d'environ 1 million d'euros en un peu plus de quinze ans** : elle peut donc emprunter à nouveau si nécessaire.

C'est pour cela que nous surveillons l'évolution des taux d'intérêt avec attention pour emprunter au moment opportun.

Nos finances sont saines et permettent de maintenir les services publics à un coût raisonnable : cantine, périscolaire, culture, soutien aux associations, portage de repas...

Elles rendent aussi possible l'entretien du patrimoine communal : bâtiments, gymnases, écoles, voiries, cimetière...

Enfin, Saint-Just-Malmont entretient ses partenariats avec Loire-Semène Communauté, le Pays de la Jeune Loire, le Département, la Région, et l'État, ce qui lui permet de mener des projets parfois complexes, en bénéficiant de l'expertise et des financements de chacun.

Une dynamique à poursuivre pour préparer l'avenir et réaliser de nouveaux projets !

Diminution
de l'encours
de dette



Capacité
d'autofinancement
forte
grâce aux économies
de fonctionnement
réalisées



De nouveaux
équipements
au service des
habitants

État civil 2025

NAISSANCES

Mathis CUERQ né le 3 janvier
Eden RAFLEGEAU né le 4 janvier
Nathan BESSET né le 10 février
Tiago BECHARD SOUVIGNET né le 11 février
Ian VAILANT né le 12 février
Lina HMIMOU née le 27 février
Alice DUMILLIER née le 11 mars
Léonard SIDOUX né le 17 mars
Emma QUIOC née le 25 mars
Sacha SILBERMANN née le 11 avril
Louis LARGERON VESSILLER né le 30 avril
Aaron COMBIER né le 25 avril
Maïssane LATTAR DEVILLE née le 24 avril
Luis-Enrique GARCIA né le 02 mai
Soan KANANE né le 9 mai
Rosalie RIZZO née le 20 mai
Charles DUPLAY né le 21 mai
Alma CHAPELLON GRANADOS née le 27 mai
Loucia CHAPELLON GRANADOS née le 27 mai
Octavie LEYDIER née le 6 juin
Noan LAMOTTE FAURIE né le 16 juin
Mila THIETIER née le 21 juin
Flavie ROYER née le 4 juillet
Alba BERNCOLO née le 13 août
Hugo VINSON né le 16 août
Tom CHAPELON né le 29 août
Lucas ROUSTAIN né le 3 septembre
Romy PANAZZA née le 18 septembre
Jema COUTURIER née le 22 septembre
Julia FAURE née le 25 septembre
Naomie BOURLET née le 1er octobre
Ilyas COSKUN né le 5 octobre
Giovanny DUPLAIN né le 11 octobre
Mélynna FERRANTE CHARROIN née le 15 octobre
Nino BOUTTE né le 21 octobre
Alessio GARNIER né le 28 octobre
Mia BERAUD BREUR née le 9 novembre
Alison DEVILLE née le 9 novembre
Lorenzo FILIPPI né le 6 novembre
Assya DKIKA née le 14 novembre
Thélio CATALANO né le 27 novembre
Mattia DI PIAZZA né le 1^{er} décembre
Paul JACQUET né le 8 décembre
Romy DUTEL née le 21 décembre
Alyana SIBILLE née le 21 décembre
Jeanne CHAVANA née le 23 décembre

MARIAGES

MASSON Agnès et TUGAYÉ Quentin célébré le 22 mars
DUCLAUX Marion et TOURNIER Anthony célébré le 12 avril
ROURE Clarisse et PEYRET Maxime célébré le 14 juin
RABY Florence et MASUÉ Nicolas célébré le 21 juin
FRAISSE Alexiane et COMBIER Robin célébré le 12 juillet
DAUTEL Claire et PACHER Andrea célébré le 2 juillet
HARRY Angie et CHOUVENC Nicolas célébré le 26 juillet
SUSIC Adéla et DAVID Corentin célébré le 26 juillet
PARKER Samantha et JACQUET René célébré le 23 août
CARBONE Delphine et VIGNAL Bastian célébré le 20 septembre
BAYARD Anne-Sophie et RIEU Philippe célébré le 4 octobre
BORY Camille et TOINET Cyril célébré le 18 octobre
PUY Aurélie et GERENTES Jérémy célébré le 8 novembre
ROUCHON Hélène et JOURDE Jérémy célébré le 15 novembre
NERVO Marine et RUBIN Blaise célébré le 13 décembre

DÉCÈS

Paul JOSSERAND décédé le 3 janvier – 80 ans
Emile CHAPELLON décédé le 6 janvier – 85 ans
Monique GARDE décédée le 12 janvier 1947 – 78 ans
Jocelyne DESCHOMET, ép. VIDAL décédée le 21 janvier – 70 ans
Roger RIOCREUX décédé le 24 janvier – 83 ans
Irma STELLA décédée, Vve MANTIONE le 31 janvier – 97 ans
Alain MOUNIER décédé le 1er février 1957 – 68 ans
Hélène JACQUET, Vve FARISSIER décédée le 2 février – 102 ans
Hippolyte BERLANDE décédé 14 mars – 84 ans
Nadia GHENDELEKIAN, Vve GLASIAN décédée le 22 mars – 84 ans
Christian ALLIROL décédé le 28 mars – 66 ans
Elise FAYARD ép. PICHON décédée le 6 avril – 89 ans
Robert HAVETTE décédé le 11 avril – 96 ans
Yvette FRACHETTE Vve CHAUDIER décédée le 22 avril – 91 ans
Régine HEYRAUD, Vve VALLAT décédée le 19 mai – 87 ans
Virginie GROS décédée le 13 mai – 35 ans
Geneviève SAMUEL, Veuve COLOMBET décédée le 16 juin – 91 ans
Jeannine ANDRE, Vve GRANGE décédée le 22 juin – 93 ans
Annie VACHER, décédée le 5 juillet – 87 ans
Gérard CHAZAUX décédé le 10 juillet – 79 ans
Joseph GIRARD décédé 11 août – 86 ans
Claude BANCET décédé le 7 septembre – 87 ans
Anne-Marie RIOCREUX, ép. HEYRAUD décédée le 20 septembre – 87 ans
Alain TEYSSIER décédé le 21 septembre – 66 ans
Bruna MARCON, Vve BRUN, décédée le 18 octobre – 88 ans
Elisabeth BERNE, ép. DESJARDINS DE GERAUVILLIER, décédée le 20 octobre – 73 ans
Christine DEPEYRE, Vve VALSON, décédée le 31 octobre – 90 ans
Jacques MOULIN décédé le 8 novembre – 78 ans
Jeannine PEYRON, Vve TOURON, décédée le 11 novembre – 93 ans
Claudette MAZET, Vve CROS, décédée le 25 novembre – 95 ans
Marinette GOUIT, Vve FAURE, décédée le 9 décembre – 89 ans

PAROLES D'HABITANTS



SAINT JUST
MALMONT

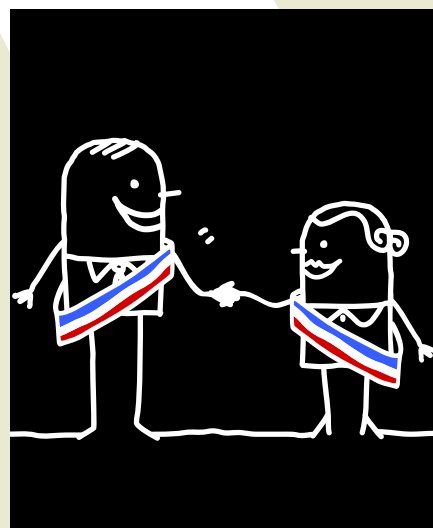
Si j'étais maire...

Cette année, le Conseil Municipal des Jeunes s'est prêté à un exercice citoyen aussi amusant qu'intéressant : imaginer ce qu'ils feraient « s'ils étaient maire ».

À travers leurs idées, leurs envies, et parfois leurs rêves un peu utopiques, ces jeunes habitants nous partagent leur vision de la commune de demain. Leur regard, spontané et souvent très pertinent, rappelle combien **l'écoute et la participation des plus jeunes enrichissent la vie municipale.**

Ces propositions ont donné lieu à des échanges, puisque le maire a répondu à ses jeunes citoyens : l'occasion de saluer leur créativité et leur engagement, mais aussi d'apporter sa vision réaliste.

L'idée : expliquer la faisabilité des différentes idées, à court et à long terme, et celles qui resteront symboliques, bien que stimulantes pour l'avenir. Cette démarche a permis de valoriser l'initiative des jeunes, tout en leur montrant que leur voix compte dans la vie de la commune.



Le CMJ, c'est quoi ?

- Une vingtaine d'écoliers et collégiens élus pour 2 ans
- Une équipe motivée encadrée par Pamela MARODON, Conseillère Déléguée en charge de la Jeunesse et des Liens Intergénérationnels
- De nombreuses actions : rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'EHPAD, écologie, prévention, participation aux projets (Parc du Sambalou, cabanes à livres,...)

Les jeunes élus
partagent leur vision
de la commune
de demain.

QUELQUES IDÉES ÉVOQUÉES PAR NOS JEUNES

Alessia, 13 ans, collégienne :

« Si j'étais maire, je ne sais pas trop ce que je ferais... Peut-être améliorer le gymnase où je fais du basket, l'embellir un peu plus. Et faire un mur d'expression. »

Réponse du Maire :

« Le Gymnase a été entièrement rénové en 2019, que ce soit au niveau thermique, acoustique ou esthétique ; ce chantier avait coûté 750 000 € à l'époque et avait bénéficié de nombreuses subventions (75 % du coût total). Pour ce qui est du mur d'expression, tu as raison, on devrait pouvoir trouver de multiples endroits à égayer... À réfléchir... »

Perrine, 13 ans, collégienne :

« Si j'étais maire, j'aimerais qu'il y ait un peu plus de commerces, comme un autre bar ou des endroits où les jeunes pourraient se retrouver, pour favoriser l'amitié et les rencontres. »

Réponse du Maire :

« Ces derniers mois, nous avons été ravis de l'ouverture d'une agence immobilière très dynamique et d'un commerce alimentaire au choix impressionnant avec des horaires d'ouverture très larges. Aujourd'hui, il reste peu de locaux disponibles, et tu as raison, ce serait bien d'ouvrir un café sur la place, les élus recherchent depuis longtemps un exploitant qu'ils sont prêt à soutenir, que ce soit en termes de loyer ou d'investissement, ce commerce est une priorité !

Pour favoriser la rencontre entre jeunes, la Communauté de Communes a mis en place un service d'animateurs qui s'occupent spécifiquement de la tranche d'âges 14/17 ans, en leur proposant des activités, des chantiers jeunes,... »

Justine, 12 ans, collégienne :

« Si j'étais maire, je mettrais une piscine, un gymnase de basket et des pistes cyclables pour améliorer les infrastructures de la commune. »

Réponse du Maire :

« Nous disposons d'une piscine intercommunale à Saint-Didier-en-Velay, celle-ci avait été entièrement refaite pour un coût de 2 millions d'euros à l'époque ! Ces infrastructures coûtent cher en investissement mais également en exploitation pour les communes.

À l'inverse, Saint-Just bénéficie d'un stade synthétique comme Saint-Ferréol, ces deux stades avaient coûté 1,5 million d'euros en 2011... En te citant ces montants financiers, je souhaite simplement t'expliquer que chaque commune ne peut avoir sa piscine, son dojo, son stade synthétique, etc...

Pour ce qui est du basket, le Gymnase N°1 lui réserve les deux tiers des créneaux disponibles (hors temps scolaire). Enfin, pour les pistes cyclables, il est très difficile d'allier habitations, trottoirs réglementaires et chaussées dans le centre-bourg. En ce qui concerne les routes départementales reliant chaque commune, il y aurait, à mon avis, des partenariats intéressants à monter avec le Département de la Haute-Loire en utilisant les accotements ou les nombreux délaissés. »

L'ouverture d'une
agence immobilière
et d'un commerce
alimentaire apporte
du dynamisme à
la commune et
nous travaillons à
l'ouverture d'un bar.

Un tissu associatif en évolution

Pour comprendre l'évolution de la vie associative Saint-Justaire, une rencontre intergénérationnelle a été organisée entre Jean, habitant de longue date, et Léa, jeune bénévole.

UNE COMMUNE ENGAGÉE

— Aujourd'hui, la commune compte **plus de 50 associations** et près de **2 000 adhérents**, dont les deux tiers sont des licenciés sportifs. Cela représente **60 % de la population saint-justaire** engagée dans une activité sportive, culturelle, sociale ou caritative. La mairie subventionne les associations de la commune **à hauteur de 150 000 € par an**.

« *Quand je vois tout ce qui existe maintenant... c'est incroyable !* » confie Jean, impressionné par la diversité de l'offre associative.

Football, pétanque, boule lyonnaise, gymnastique, tennis de table, tennis, tir à l'arc, judo, danse africaine, basket, trail, cinéma, fanfare, tricot, country... La liste est longue et continue de s'étoffer.

Léa ajoute :

« *Ce qui me plaît, c'est qu'il y en a pour tous les âges : on peut bouger, créer, se retrouver. On ne s'ennuie pas ici.* »

LA CONSTRUCTION D'UN PAYSAGE ASSOCIATIF

— En évoquant ses souvenirs, Jean remonte le fil de la mémoire collective :

« *À mon époque, on avait beaucoup moins de choix.* »

« *On n'avait pas 50 associations et peu d'infrastructures... mais on avait l'envie.* » affirme-t-il avec un sourire.

Quelques dates

- **1911** : création de La Jeune Garde Rubanière (gymnastique et musique)
- **1927** : début de la pratique du sport de boules
- **1930** : achat d'un terrain par La Boule Amicale, toujours existante
- **1938** : naissance de l'Association Sportive
- **1939** : lancement officiel du football
- **1961** : arrivée du basket
- **1964** : féminisation progressive de la gym et du basket
- **1973** : création de la section locale des anciens combattants

- **1975** : création du Vélo-Club
- **1978** : création du Club Toujours Jeune
- **1982** : création du Comité des Fêtes et début du judo
- **1986** : création du Tennis-Club
- **1988** : création de la Gym Volontaire et de Tout Terrain 43
- **1995** : Création du Basket-Club
- **1997** : Création d'Interfoot Saint-Just Saint-Didier
- **2000** : le judo devient les Arts Martiaux du Velay
- **2001** : création de l'Etoile Gymnique
- **2003** : création du Tennis de Table Saint-Just-Malmont

- **2004** : création de la Jeune Garde Féminine
- **2008** : création de Western Troup 43
- **2013** : création de Pendules et Sourciers 43
- **2015** : création de Saint-Just Pétanque, de l'ASSDJ et de l'Association des Loisirs Malmontais
- **2018** : création d'Entr'Arc
- **2019** : création de Ciné Ruban et des Trois Coups de Saint-Just
- **2021** : création de Just Trail
- **2023** : création des Anciennes Calandres
- ...Et bien d'autres encore !

« *Les bénévoles faisaient tout, et on se retrouvait beaucoup autour du sport et de la musique.* »

Léa réagit :

« *Aujourd'hui, ça continue : ce sont encore les bénévoles qui font vivre tout ça. Les valeurs n'ont pas changé.* »

UN HÉRITAGE VIVANT, MAIS PARFOIS FRAGILE

— De cet échange ressort une évidence : l'esprit associatif reste intact.

« *Ce qui ne change pas, c'est la solidarité,* » souligne Jean.

« *Les associations, ce n'est pas seulement pour pratiquer... c'est pour créer du lien.* »

Léa acquiesce :

« *Et c'est grâce à ce lien qu'on attire encore du monde.* »

Mais Jean ajoute aussi, avec réalisme :

« *Tu sais, aujourd'hui, certaines associations ont du mal à trouver des bénévoles pour prendre la suite.* »

Léa le comprend bien :

« *Oui... Pourtant, sans bénévoles, rien ne peut fonctionner.* »

Jean souligne enfin l'importance du soutien de la commune :

« *Heureusement, la municipalité accompagne les associations en leur consacrant des subventions, la mise à disposition des services techniques et de belles infrastructures.* »

À travers leurs mots se dessine une même conviction :

le dynamisme associatif de Saint-Just-Malmont s'est construit sur la transmission, l'engagement et le soutien communal, mais il a plus que jamais besoin de bénévoles et de forces vives pour continuer à le faire rayonner.



S'impliquer dans les associations de sa commune, c'est participer à la vie collective et créer du lien. Bruno Samuel, bénévole depuis son adolescence jusqu'à aujourd'hui, en est un très bel exemple. Nous sommes partis à sa rencontre pour découvrir son engagement au fil des années.

Habitant plus
jeune la rue
Pasteur, la
Boule Amicale
a toujours
été un lieu de
convivialité et
de rencontre.

Bénévolat : portrait d'un engagement durable

UN ENGAGEMENT DEPUIS L'ADOLESCENCE...

— Le bénévolat, c'est une histoire de longue date pour Bruno Samuel. Très jeune, il s'implique déjà dans l'engagement de sa commune : *« Depuis mon adolescence, j'ai toujours effectué du bénévolat dans des associations sportives :*

- Association sportive de Saint-Just-Malmont (football),
- Projet d'Interfoot Saint-Just/Saint-Didier avec Jeannot Brunon,
- Tennis Club de Saint-Just-Malmont lors de sa création

On avait même créé à l'époque de la Jeune Garde Rubanière une section rock avec Françoise, mon épouse, qui était alors responsable de la section Gym. »

Bruno Samuel a aussi eu l'occasion, grâce à son métier, de s'impliquer dans la vie locale : *« Tout au long de ma carrière professionnelle, en tant que secrétaire général, je me suis investi dans le groupement départemental des secrétaires de mairie de la Haute-Loire, dont j'ai assuré la présidence pendant quelques années. »* Il ajoute : *« J'ai aussi eu pendant mes activités professionnelles une petite expérience en matière de journalisme en étant correspondant du journal Le Renouveau. »*

...JUSQU'À LA RETRAITE

De bénévole à adhérent

— En arrivant à la retraite, Bruno Samuel a été sollicité par diverses associations locales, mais il a d'abord décidé de se faire plaisir, en intégrant la Chorale Intercommunale Chantencor : *« Comme beaucoup, j'ai été bercé par les chansons lors des rencontres des sapeurs-pompiers. Nous faisons de jolis projets avec le conte de Noël « Une lueur dans la nuit » ou prochainement un concert sur les chansons de l'Eurovision. »*

Il apprécie également de retrouver ses amis du foot à la Boule Amicale pour jouer à la boule lyonnaise.

Une retraite active

— La retraite n'a pas pour autant marqué la fin des engagements de Bruno Samuel : *« J'ai gardé le contact avec les anciens collègues et j'assure encore aujourd'hui la fonction de Trésorier Régional du Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales (SNDGCT). »*

Il ajoute :

« J'ai d'autres engagements (association du lotissement,...) qui sont épisodiques. J'ai dit à toutes les associations locales qui m'ont sollicité que je pouvais ponctuellement les aider, en fonction de mes disponibilités. Ce que je fais au Don du Sang où j'aide à l'organisation des collectes. » Porté par son expérience, il a également intégré l'antenne locale de la Haute-Loire de l'Association l'ADIE (Association au Droit à l'Initiative Economique).

Après toutes ses années de bénévolat, Bruno Samuel conclut :

« En définitive le bénévolat favorise l'initiative, la créativité et l'esprit de responsabilité. Aussi n'hésitez pas pour agir pour le bien-être des autres, vous trouverez toujours une association locale ou départementale dans laquelle vous allez pouvoir mettre en valeur vos compétences et disponibilités. »

La commune agit pour un cadre de vie agréable... avec vous !

Notre priorité est de préserver la qualité du cadre de vie des Saint-Justaires.

C'est pour cela que nos actions quotidiennes et nos projets sont orientés en faveur de l'environnement :

- Entretien des espaces verts,
- Réduction de l'usage des produits phytosanitaires,
- Nettoyage régulier des rues et trottoirs,
- Végétalisation et création de récupérateurs d'eau enterrés en centre-bourg,
- Renaturation du ruisseau Sambalou avec aménagement des berges.

Mais pour que ces efforts portent pleinement leurs fruits, la participation de chacun est essentielle.



Ensemble, faisons de notre commune un lieu agréable, propre et accueillant.



Pour le bien-être de tous, nous vous invitons à contribuer, par des gestes simples, à la propreté et à l'embellissement de notre village :

- Jeter vos déchets dans les colonnes de collecte, en prenant soin de bien respecter les consignes de tri,
- Utiliser les cendriers et ne pas laisser de mégots au sol,
- Ramasser les déjections de votre animal de compagnie,
- Déposer cartons et encombrants à la déchèterie,
- Respecter les espaces verts, les équipements publics et les chemins de randonnée.

Chacun de ces gestes, même modeste, participe à la protection de notre environnement et au mieux vivre ensemble.

Ensemble, faisons de notre commune un lieu agréable, propre et accueillant, aujourd'hui comme pour les générations futures.

Merci pour votre engagement !

Eco-Challenge : un concours créatif autour du recyclage

Cette année, la commune lance un Eco-Challenge ouvert à tous. Ce mini-concours invite chacun à créer une œuvre à partir d'objets ou de matières recyclées : un moment créatif, ludique et engagé, pour petits et grands.

L'objectif : sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux tout en valorisant la créativité, en individuel comme en famille.

Les participants sont libres de proposer la création de leur choix. Sculpture, collage, assemblage : tout est possible, alors faites place à votre imagination !

Les réalisations les plus remarquables seront mises en avant sur la page Facebook de la commune, et une récompense sera également offerte au gagnant.

Vous avez jusqu'au 31 mars 2026
pour envoyer votre création à :
photos@saintjustmalmont.fr



Une initiative simple,
accessible à tous,
qui mêle expression
artistique et démarche
écologique.

Réponse aux râleurs : pourquoi une chicane à cet endroit ?

De nombreux usagers s'interrogent sur l'installation de la chicane située au début de la rue du Centre, entre le salon de coiffure et la boucherie. Nous vous expliquons la raison de cet aménagement.

UN AMÉNAGEMENT POUR VOTRE SÉCURITÉ...

— Ce rétrécissement de la chaussée a été installé pour renforcer la sécurité à l'entrée du centre-bourg où la vitesse est limitée à 30 km/h.

Grâce à cet aménagement, les véhicules roulent moins vite en arrivant dans le bourg. Il a aussi permis d'élargir le trottoir, pour offrir un chemin plus sûr pour les piétons. Les premières observations sont positives : la plupart des conducteurs entrent maintenant dans le centre-bourg à une allure nettement plus modérée.

...ET POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

— Pour ceux qui n'auraient pas encore adopté une conduite adaptée, nous rappelons l'importance de respecter le code de la route, les priorités et les limitations de vitesse.

En faisant preuve de courtoisie, chacun peut contribuer à un cadre de vie agréable et sécurisant pour tous.



Un aménagement
pour la sécurité
et le bien-être
de tous.

CULTURE, LOISIRS & PATRIMOINE



SAINT JUST
MALMONT

Randonnée urbaine

Cette rubrique vous propose un regard différent sur notre commune : des lieux insoupçonnés, des coins insolites, ou simplement de magnifiques points de vue que nos marcheurs et coureurs croisent au fil de leurs balades.

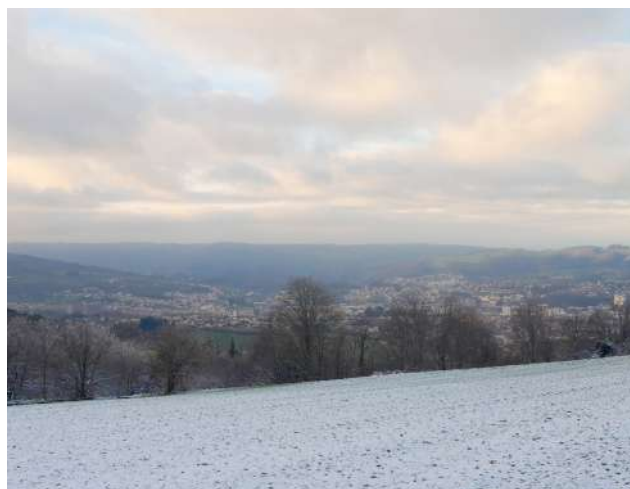


Céline, qui pratique le trail sur la commune, a accepté de partager l'un de ses spots préférés : **un superbe belvédère situé aux confins du territoire, sur le plateau de Malmont**, en direction du Chambon-Feugerolles.

Depuis ce point de vue privilégié, on peut admirer la **vallée de l'Ondaine** au premier plan, et, plus loin, les **Monts du Forez** qui se dessinent majestueusement.

Un lieu inspirant, entre nature, horizon et découverte.

Merci à Céline pour ce beau partage !



Vous souhaitez nous partager vos endroits préférés de la commune ?
Envoyez vos photos à :
photos@saintjustmalmont.fr

FÊTE PATRONALE

Le week-end du 6 septembre, nous nous sommes réunis pour la fête patronale. Manèges, défilé et repas ont fait le bonheur des petits et grands.



FÊTE DU VILLAGE DE MALMONT

Le 13 septembre, l'Association des Loisirs Malmontais a organisé sa traditionnelle fête de Malmont. Vous avez été plus de 220 à profiter des cochons à la broche.



Avant/après : évolution du centre-bourg

Au fil du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, le centre-bourg de Saint-Just-Malmont s'est profondément transformé. Nous vous proposons de plonger ensemble dans son histoire.

XX^{ÈME} SIÈCLE : UN CENTRE-BOURG EN PLEINE MUTATION

— Avec son entrée dans la modernité, le centre-bourg a connu de profondes évolutions au cours du XX^e siècle :

- **1903** : apparition de l'électricité dans les foyers.
- **1905** : installation d'un réseau d'éclairage public.
- **Années 1950** : arrivée de l'eau potable, jusque-là assurée par la source de Rambert et différents puits privés.
- **Années 1960** : généralisation de l'assainissement.

Parallèlement, l'organisation du centre-bourg se transforme.



LA RUE DU CENTRE AU DÉBUT DU XX^{ÈME} SIÈCLE



L'ÉGLISE AU DÉBUT DU XX^{ÈME} SIÈCLE

La mairie change plusieurs fois d'emplacement. Installée en 1912 à l'adresse du restaurant « Le QG », elle est déplacée en 1922 dans le bâtiment qui accueillait aussi l'école publique, et où se trouve aujourd'hui la maison de santé. Elle rejoint enfin son site actuel en 1982. Après d'importants travaux de réhabilitation, le bâtiment a rouvert au public en décembre 2025.

L'ancienne église est, quant à elle, démolie pour laisser place à une nouvelle construction érigée au même endroit en 1933, mais implantée différemment, ouverte à l'ouest pour que la lumière traverse les vitraux au coucher du soleil.



LA PLACE DE L'ÉGLISE AU DÉBUT DU XX^{ÈME} SIÈCLE

Agrandie dès 1904, la place de l'église bénéficie de différents aménagements au fil du siècle. Au début des années 2000, sous la mandature de Philippe Michel, elle se voit offrir un nouveau visage.

AUJOURD'HUI : UN CENTRE DYNAMIQUE ET AGRÉABLE

— Le programme de travaux lancé en 2025 renforce la circulation piétonne et sécurise l'accès aux services de la commune : écoles, Espace de Vie Sociale, médiathèque, Maison France Services, mairie, espace culturel Le Cercle, maison de santé, maison de retraite et commerces. L'objectif : favoriser les échanges entre les habitants, dynamiser l'activité économique du centre-ville et attirer toujours plus de consommateurs dans nos commerces.



LA RUE DU CENTRE AUJOURD'HUI

La commune rénove le centre-bourg pour en faire un espace agréable, où il fait bon vivre.



L'ÉGLISE AUJOURD'HUI

Un fort accent est mis sur le «verdissement», grâce au travail d'un architecte paysagiste. De nombreuses plantations viennent ainsi créer des îlots de fraîcheur, de l'ombre, et réduire les surfaces minérales pour améliorer le cadre de vie.

Un travail a également été effectué en créant des fosses de rétention des eaux pluviales. De cette manière, on évite la mise en charge des réseaux lors de gros épisodes orageux.



Cet aménagement s'inscrit dans une politique menée depuis plusieurs années, incluant la maîtrise foncière, la recherche de financements, la démolition de bâtiments, puis la réalisation de travaux, d'abord au nord du bourg, puis dans la traversée et le centre.

Rappelons que des bâtiments vétustes ont été démolis pour créer des aires de stationnement et ouvrir l'espace.

L'incendie des transports Rousson

Dans ce numéro, nous vous proposons de revenir sur un incident qui a marqué l'année 2008 sur la commune : l'incendie des transports Rousson.

Dans la nuit du **14 juillet 2008**, un incendie d'une ampleur exceptionnelle se déclare dans une société de transport de la commune. Il est environ 23 h 20 lorsque les premières flammes sont signalées. Sur place, les pompiers découvrent un feu très violent, impactant plusieurs poids lourds stationnés dans la cour. Au total, **huit camions** brûlent entièrement, dont un transportant des produits de traitement pour piscine : anti-algues, chlore, etc. La présence de ces produits chimiques rend l'intervention plus délicate.

Les secours font vite face à un autre danger : **une ligne électrique à haute tension sectionnée** flotte au-dessus de la zone sinistrée. Tant qu'elle reste alimentée, le risque d'électrocution est important et limite les manœuvres des pompiers. Ce n'est qu'à **1 h du matin** que le courant est totalement coupé, permettant une attaque plus directe du feu.

Pour venir à bout du sinistre, quatre lances à mousse sont mises en place et un bassin de rétention est installé pour recueillir les eaux polluées.

Toute la nuit, les pompiers protègent un bâtiment de l'entreprise ainsi qu'une maison voisine. La fumée épaisse et la présence de produits dangereux obligent les autorités à évacuer **107 habitants** des lotissements proches. L'intervention ne s'achève que le lendemain, à **21 h 45**, suite à près de 24 heures d'efforts.

Cet événement marque profondément la commune. Il conduit notamment à une décision majeure : **l'enfouissement complet de la ligne haute tension** au-dessus du site, afin de sécuriser durablement le secteur.

Frédéric Girodet, conseiller municipal à l'époque, témoigne : *« Je suis allé soutenir Pierre Rousson, car voir brûler une partie de son outil de travail était traumatisant. J'ai été personnellement touché, car j'ai été un des premiers chauffeurs de cette entreprise qui a bien grandi depuis. Cette nuit-là, j'ai aussi pris conscience de la dangerosité de cette ligne haute tension. Huit ans plus tard, après un dossier complexe, j'obtiens l'enfouissement de 3,5 km de*

ligne sur notre commune. »

Du côté de l'entreprise Rousson, l'incendie marque un tournant. Au-delà de la reconstruction, un important travail est engagé pour renforcer la sécurité du site. Le gérant, **Pierre Rousson**, revient sur ces évolutions :

« Nous avons fait appel à une nouvelle société de gardiennage. Nous avons ajouté une nuit de surveillance, rénové tout notre système de vidéoprotection et installé de nouvelles caméras. »

Ces investissements transforment durablement la sécurité du site.

Le dirigeant évoque aussi la nécessité de rebondir :

« Ce n'est pas facile de voir huit camions partir en fumée. Mais ce qui ne tue pas rend plus fort. Il faut garder la tête froide et avancer. Nous avons été aidés et nous avons toujours gardé des projets. »

Une stratégie payante : l'entreprise comptait **40 camions en 2008**, elle en exploite **aujourd'hui 90**.

Ludovic Ballandraux, pompier lors de l'intervention et aujourd'hui chef de centre, se souvient d'un geste décisif :

« Quatre camions ont pu être sortis in extremis par des employés, eux-mêmes pompiers volontaires. Ils ont eu le réflexe d'aller chercher les clés et d'éloigner les véhicules des cuves à fioul. Sans eux, le feu aurait pu être bien plus grave et toucher toutes les entreprises voisines. »

Christophe Besset, aujourd'hui adjoint au chef de centre, souligne ce que cet événement a donné comme enseignements :

« Les feux de cette ampleur sont rares. Ils nous ont beaucoup appris. Avec les formations et la meilleure coopération entre casernes, une intervention similaire serait aujourd'hui encore mieux soutenue. Cela montre aussi combien nos centres ont évolué. »

Cet incendie, aussi impressionnant que formateur, reste un événement marquant pour la commune. Il illustre la solidarité, le professionnalisme des secours et la capacité d'une entreprise locale à se relever, à se renforcer et à poursuivre son développement.

Cet incendie illustre
la solidarité et la résilience
de notre commune.



VIE PRATIQUE & CONSEILS MALINS



SAINT JUST
MALMONT

On a testé pour vous : le comice agricole

Dimanche 31 août, la commune a vibré au rythme du comice agricole, organisé par les Jeunes Agriculteurs du canton de Saint-Didier-en-Velay, présidé par une agricultrice Saint-Justaire, Valérie Royon. Après treize ans d'absence, cet événement a attiré des milliers de visiteurs, offrant une plongée au cœur de la vie rurale et du savoir-faire local.

UNE MISE À L'HONNEUR DU PATRIMOINE AGRICOLE LOCAL

Toute la journée, les visiteurs ont assisté aux **concours bovins** réunissant 19 Prim'Holstein, 20 Montbéliardes et 15 Limousines, venues d'exploitations de l'Yssingelais et de communes voisines de la Loire. D'autres races, comme les Highlands, Salers, Brunes ou Ferrandaises, étaient aussi présentées et ont suscité un vif intérêt.

Le comice proposait également des démonstrations de chiens de troupeau, une exposition avicole et une présentation de matériel agricole, offrant un bel aperçu du savoir-faire local.

À l'heure du déjeuner, **650 repas** ont été servis par les « Paysans du coin », témoignant de la solidarité et de l'engagement des acteurs agricoles du territoire.

Cette journée
a démontré
l'attachement
des habitants
aux valeurs
rurales.



650

repas servis
par les « Paysans
du Coin »

1 200 €

de soutien de la part
de la Communauté de
Commune Loire-Semène

600 €

de soutien de la part
de la commune

Et des milliers de visiteurs !

UN ÉVÉNEMENT RÉUSSI POUR UN PUBLIC CONQUIS

Plusieurs personnes ont salué l'initiative :

« C'était la première fois que le comice avait lieu ici, et j'ai trouvé ça vraiment chouette. Il y avait beaucoup de monde, bien plus que ce que j'imaginais. J'ai surtout regardé les animaux et j'ai été étonnée de voir autant de races différentes. Pour une première, l'ambiance était très familiale. »

« On ne savait pas trop à quoi s'attendre pour une première édition, mais tout s'est bien passé. Les animaux ont été très regardés, il y avait du monde autour des concours et les visiteurs étaient curieux. Ça fait plaisir de montrer notre travail. »

« On est venus par curiosité, parce que cela faisait longtemps qu'il n'y avait pas eu de comice ici. On a passé un bon moment : les animaux, les démonstrations, l'ambiance... C'était une sortie différente et agréable. »

... Cette journée a permis de valoriser l'agriculture de proximité et le travail des éleveurs, tout en proposant une animation appréciée de tous. Un rendez-vous réussi qui témoigne de **l'attachement de notre territoire à ses traditions rurales**, même dans une commune proche d'une agglomération.



Bien-vivre ici : un nouvel espace nature à Saint- Just-Malmont

Le ruisseau Sambalou et ses abords ont été entièrement réaménagés après plusieurs années de travaux. Une réalisation majeure pour le cadre de vie des Saint-Justaires et pour l'environnement.

Après deux phases de travaux menés par la Communauté de Communes Loire-Semène, **le ruisseau Sambalou a été réhabilité sur près d'un kilomètre et un parc paysager de sept hectares a été créé le long de ses berges**. La seconde partie du site a ouvert au public l'été dernier.

Ce nouvel espace, écrin de verdure à deux pas du centre-bourg, a été pensé pour accueillir tous les habitants et visiteurs. Petits accompagnés de leur assistante maternelle, enfants, adolescents, sportifs, promeneurs, familles ou seniors : chacun peut y trouver un lieu de détente, avec bancs, tables de pique-nique et zones ombragées favorisant les rencontres.

Tous les équipements sont désormais accessibles et invitent à profiter de ce cadre aménagé, mais qui demeure très naturel.



7 ha

de parc

2

aires de jeux
pour enfants

1 600 m

de cheminement
piétonnier, passerelles
et platelages

1 Km

de ruisseau réhabilité
dont 280 mètres
découverts

300 m

de piste dans un
bike-park avec de
nombreux tremplins
et rampes

1 600 m³

de réserve d'eau



Sur le plan écologique, des plantes adaptées au milieu aquatique ont été installées pour restaurer l'écosystème du ruisseau : ramilles, fascines et branches vivantes à rejet de saule. La découverte du ruisseau assure une continuité écologique et facilite le développement des poissons et de la faune. Étendue sur environ 280 mètres, elle permet également d'élargir le lit du ruisseau en cas de fortes pluies, et d'éviter des crues comme celle de 2019.

Le parc accueille également une grande variété d'arbres et d'arbustes : érable sycomore, aulne glutineux, alisier blanc, orme champêtre, noisetier, saule, aubépine ou prunelier.

Enfin, une réserve d'eau de 1 600 m³ a été créée pour irriguer le terrain de football avec l'eau de pluie. Ce système réduit la consommation d'eau potable et les coûts d'entretien. Il remplace l'ancienne réserve, devenue non conforme, car elle se trouvait sur l'ancien lit du ruisseau, ce qui est formellement interdit.

Lettre à moi dans 10 ans

Salut Louis,

Quand tu liras cette lettre, j'aimerais que tu sois toujours à Saint-Just-Malmont. C'est ici que tu as grandi et que tu t'es construit. N'oublie jamais d'où tu viens : d'un village où on se salue en passant, où les week-ends sentent le bois coupé et les balades à moto sur les petites routes.

Aujourd'hui, j'ai 16 ans. Je suis en bac pro maçonnerie et je prends plaisir à apprendre ce métier. Mon rêve, c'est de devenir vraiment bon et d'ouvrir ma propre entreprise ou de rejoindre celle de mon oncle. Dans 10 ans, je voudrais que tu fasses travailler des gens du coin, comme toi, on t'a donné ta chance et que tu perpétues cette entreprise familiale.

J'aimerais aussi que tu sois resté près de ta famille et que tu aies construit ta maison sur un terrain proche de chez tes parents. Une maison simple, solide, un peu comme toi, avec un atelier au fond pour bricoler, réparer et voir les copains.

Malgré le travail, garde du temps pour ce que tu aimes : couper du bois le week-end, partir en sortie à moto, sentir la liberté sur les chemins autour du village.

Quand tu reliras cette lettre, j'espère que tu pourras être fier du chemin parcouru, fidèle à toi-même et à ce village que tu aimes tant et auquel tu es attaché.

À bientôt,

Louis, 16 ans



Un village où on se salue en passant, où les week-ends sentent le bois coupé et les balades à moto sur les petites routes.



INAUGURATION DE L'AMÉNAGEMENT DU SAMBALOU

En travaux depuis 2017, le nouvel espace aménagé du Sambalou a été inauguré le 4 octobre.



TÉLÉTHON

Les 14 et 15 novembre, les Saint-Justaires se sont mobilisés pour soutenir la recherche autour de nombreuses activités sportives et de loisirs.



CÉRÉMONIE DE SAINTE-BARBE

La cérémonie de la Sainte-Barbe, ainsi que la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie le samedi 29 novembre à Saint-Just-Malmont, réunissant sapeurs-pompiers, anciens combattants et élus, et a été marquée par des moments de recueillement ainsi que par la remise de décorations à plusieurs pompiers pour leur engagement.



FÊTE D'HIVER

Le 6 décembre, vous avez profité de nombreuses animations lors de la fête d'hiver : concerts, séance de cinéma, manèges, buvette, illuminations et visite du Père Noël, le tout dans une ambiance festive.



MARCHÉ DE NOËL

Le lendemain, nous vous avons donné rendez-vous au marché de Noël. Exposants locaux, idées cadeaux et douceurs de saison ont marqué cette journée conviviale.





**Bulletin municipal
de la commune de
Saint-Just-Malmont**

Directeur de la publication
Frédéric GIRODET - Maire

Coordinatrice de rédaction
Dominique COLOMB -
Adjointe à la Communication

**Rédaction et conception
artistique**
Agence Les Globules,
Service Communication

Crédits photos
Mairie de Saint-Just-Malmont,
Associations, Unsplash

Impression
Imprimerie cartonnerie Marcoux
Papier respectant la gestion
durable des forêts avec des
encres végétales sans diluants
pétroliers

Tirage
2 300 exemplaires

Vous souhaitez voir vos photos apparaître dans le
bulletin municipal ?

Pour les prochaines éditions, partagez
vos plus beaux clichés pris lors des
manifestations, événements ou travaux au
cours de l'année, et envoyez-les à
photos@saintjustmalmont.fr